

## COMMUNIQUE DE PRESSE

# Le point sur les mesures pour la psychiatrie au Centre hospitalier du Gers

Dans le cadre du dialogue social interne au Centre hospitalier spécialisé du Gers, plusieurs mesures ont été proposées par la Direction, portant notamment sur un renfort des effectifs soignants et sur la rémunération de certains agents.

En complément de ces dispositions, des moyens supplémentaires ont été attribués par l'Agence Régionale de Santé Occitanie à cet établissement spécialisé.

Ces moyens concernent notamment :

- Des aides à l'investissement : reconstruction de la Maison d'accueil spécialisée, unité d'accueil et d'orientation, unité de psychogériatrie, soutien à l'investissement courant.
- Le financement de temps de psychologues, de soignants pour les 2 unités d'admission.
- L'accompagnement de la politique de fidélisation et d'attractivité des personnels.

Une réunion organisée par l'ARS et réunissant la Direction du Centre hospitalier, les différentes organisations syndicales représentatives des personnels de l'établissement et des représentants de l'Agence s'est tenue le 5 octobre au sein de l'établissement. Elle a permis de balayer l'ensemble de ces points et de formaliser ces engagements.